



Maire : A. BUTEL  
1<sup>er</sup> adjoint : J. LAPEYRE  
2<sup>ème</sup> adjoint : J. PUGET  
3<sup>ème</sup> adjoint : A. LAURENS

#### DANS CE NUMÉRO :

- 1- Installation du Conseil Municipal
- 2- Désignation du secrétaire de séance
- 3- Election du Maire
- 4- Fixation du nombre d'adjoints
- 5- Election des adjoints
- 6- Lecture de la Charte de l'élu local
- 7- Déclarations d'Intention d'Aliéner

*Si vous souhaitez*

*accéder aux*

*Procès-verbaux*

*complets, vous pouvez  
vous rendre sur le site de  
la Commune:*

*[www.mairiedevoluy.fr](http://www.mairiedevoluy.fr)*

*Le PV relatif à ce conseil  
municipal sera publié  
dès son approbation en  
séance.*

# Le Petit Rapporteur

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

N ° 9 0

Secrétaire de séance: Cécile LAPEYRE

## Conseil municipal du 14/01/2023

Présents: A.BUTEL, M.J.CAYOL, C.LAPEYRE, J.LAPEYRE, A.LAURENS, A.MANIVEL, S.PATRAS, F.PRAL, J.M.PRAYER, J.PUGET, M.P.ROGOU, J.L.SERRES  
Excusés: A.MARRIQ (pouvoir à M.P.ROGOU), J.SARRAZIN (pouvoir à S.PATRAS)  
Absent: F.SERRES

Au cours du dernier Conseil Municipal du 14 janvier dernier, différents points ont été abordés (hormis les questions diverses).

### 1- Installation du Conseil Municipal:

Le doyen du conseil municipal, Marie-Jo CAYOL, déclare le conseil municipal installé et la séance ouverte. Elle procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

### 2- Désignation du secrétaire de séance:

Le plus jeune est désigné secrétaire de séance. Il s'agit de Cécile LAPEYRE.

### 3- Election du Maire:

Il est procédé à l'élection du Maire au scrutin secret, sous la surveillance des deux assesseurs : Jean-Louis SERRES et Alain LAURENS.

Candidat déclaré : Alexandra BUTEL

- Nombre de bulletins dans l'urne : 14
- Alexandra BUTEL obtient : 11 voix
- Bulletin Blanc : 01
- Alain MANIVEL, qui ne s'est pas porté candidat, obtient 2 voix

Mme Alexandra BUTEL est proclamée Maire de la

Commune du Dévoluy.

### 4- Fixation du nombre d'adjoints:

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec deux abstentions (Marie-Paule ROGOU et Amélie MARRIQ) :

- DECIDE de la création de trois postes d'adjoints,
- PRECISE que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leurs élections

### 5- Election des Adjoints:

Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> Adjoint au scrutin secret, Candidat déclaré : Jean LAPEYRE

- Nombre de bulletins dans l'urne : 14
  - Jean LAPEYRE obtient : 11 voix
  - Bulletin Blanc : 03
- Alexandra BUTEL proclame Jean LAPEYRE comme étant son 1<sup>er</sup> adjoint.

Il est procédé à l'élection du 2<sup>ème</sup> Adjoint au scrutin secret,

Candidat déclaré : Jacqueline PUGET

- Nombre de bulletins dans l'urne : 14
- Jacqueline PUGET obtient : 12 voix
- Bulletin Blanc : 02

Alexandra BUTEL proclame Jacqueline PUGET comme étant son 2<sup>ème</sup> adjoint.

Il est procédé à l'élection du 3<sup>ème</sup> Adjoint au scrutin secret, Candidat déclaré : Alain LAURENS

- Nombre de bulletins dans l'urne : 14
  - Alain LAURENS obtient : 12 voix
  - Bulletin Blanc : 02
- Alexandra BUTEL proclame Alain LAURENS comme étant son 3<sup>ème</sup> adjoint.

### 6- Lecture de la Charte de l'élu local :

Alexandra BUTEL fait lecture de la Charte.

### 7- Déclarations d'intention d'aliéner :

La commission urbanisme s'est réunie le 11 janvier dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la décision de la commission urbanisme,
- DECIDE de ne pas user de son droit de préemption pour les déclarations intentions mentionnées.

**Levée de la séance : 18h20**